
Analyse linguistique des textes et stylistique

Bernard Combettes, Étienne Stéphane Karabétian

Abstract

Bernard Combettes : Linguistic analysis of Texts and Stylistics

The recent progress of studies in cognitive field in linguistic text analysis can allow text grammar and stylistics to find common problematics. Some of the fields in which cognitive processing and discursive specificity may be taken in account conjointly are presented: drawing up connections between linguistic markers and textual structures, determining relevant textual units, defining a dynamic context, taking into account the discursive memory and the processing of informational structure. The emphasis is on interaction that occurs between various subsystems in coherence processing.

Citer ce document / Cite this document :

Combettes Bernard, Karabétian Étienne Stéphane. Analyse linguistique des textes et stylistique. In: Langue française, n°135, 2002. La stylistique entre rhétorique et linguistique. pp. 95-113;

doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.2002.6464>

https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2002_num_135_1_6464

Fichier pdf généré le 14/01/2019

ANALYSE LINGUISTIQUE DES TEXTES ET STYLISTIQUE

Le développement des études de grammaire textuelle ou, plus généralement, des travaux se présentant comme des approches linguistiques des textes, conduit à s'interroger sur les rapports que ces recherches peuvent entretenir avec la stylistique. Cette dernière, même si son domaine, sa définition, les approches qu'en proposent les diverses écoles, peuvent correspondre à des conceptions très diverses, voire opposées (cf. Karabétian, 2000), s'appuie fondamentalement, quelles que soient les différences, sur une analyse de phénomènes linguistiques. On est donc en droit de rechercher des points de contact entre ces deux disciplines, et il est permis de penser que la stylistique, marquée par une certaine hétérogénéité dans ses objectifs et dans ses méthodes (cf. Saint-Gérard, 1995), pourrait tirer quelques bénéfices de la prise en compte de certains des concepts et des observations de la linguistique du texte. Il est vrai que ces concepts n'ont pas été élaborés dans la perspective d'une étude du style, quelle que soit l'extension que l'on donne à ce terme, et que les deux types d'études se distingueront toujours, au bout du compte, par la place faite à la notion de valeur et à celle de la spécificité. Pour éviter de tomber dans le simple « applicationisme », qui consisterait à déterminer ce qui, dans chacune des disciplines, pourrait être profitable à l'autre, nous nous en tiendrons à l'exposé de quelques domaines dans lesquels l'analyse linguistique des textes a nettement modifié ses angles d'approche, affiné les notions, parfois trop réductrices, utilisées dans les travaux plus anciens. Ces nouvelles problématiques, qui, nous semble-t-il, devraient être communes à la stylistique et à la grammaire de texte, ont été suscitées par la prise en compte, de plus en plus affirmée, de la dimension cognitive : l'accent mis sur les activités de production et de réception des textes a nécessairement conduit à introduire ce paramètre dans un champ qui se réduisait à deux composantes : le système de la langue et les structures textuelles ou discursives, et à le considérer comme fondamental. Notons toutefois que ce terme de *linguistique cognitive*, de plus en plus utilisé, recouvre en fait des aspects assez divers de l'approche de la langue et des textes et qu'on s'intéressera évidemment ici en priorité à ce qui concerne, tant en production qu'en réception, la gestion de la cohérence textuelle. Les activités de « codage » au niveau de la proposition ne seront pas évoquées, même si l'on peut légitimement s'interroger sur le bien-fondé des dichotomies qui opposent le domaine de la phrase et celui du texte

(cf. Charolles et Combettes, 1999, 2001). Ce sont surtout des questions touchant la présentation, l'identification des référents, le fonctionnement du niveau « informatif », le rôle fondamental de la mémoire discursive, qui seront prises comme exemples ; on peut en effet penser que c'est principalement dans les nouvelles façons d'aborder ces diverses problématiques que linguistique du texte et stylistique pourront se retrouver sur des approches communes. La prise en compte des activités de réception au même titre que celles de réception ou, plus exactement, de la « connaissance partagée » nécessaire à l'établissement de la cohérence, autorise ainsi à déplacer des notions comme celle d'écart ou d'effet : l'écart ne se situe plus par rapport à une norme qui ne renverrait qu'au système de la langue mais par rapport aux « instructions » données par ces marques pour guider les activités cognitives mises en œuvre.

1. Le problème de la relation langue/texte

La mise en relation des faits de langue, des phénomènes linguistiques, avec la dimension textuelle et, par la prise en compte de cette dimension textuelle, avec des processus cognitifs, concerne la grammaire de texte mais aussi, en des termes quelque peu différents sans doute, la stylistique. Pour chacune des deux disciplines se pose une question fondamentale : comment le « codage » des structures textuelles s'effectue-t-il exactement ? Quel est le rôle du système linguistique propre à chaque langue dans cette opération ? Dans les premiers travaux sur la grammaire de texte, la volonté de décrire la cohérence du texte dans sa globalité faisait quelque peu oublier la spécificité des systèmes linguistiques mis en œuvre. Les études de détail portant sur des domaines particuliers, sur certaines familles de marqueurs, ont conduit, de façon très naturelle, à s'interroger sur la place qu'il fallait accorder, dans la description et dans l'interprétation des faits de cohérence, aux contraintes liées aux structures des langues. Deux mouvements opposés peuvent être distingués dans la façon de traiter cette problématique. Se plaçant du côté du discours et du texte, bon nombre de travaux, dont l'objectif n'est pas d'analyser le système linguistique en tant que tel, mais de rendre compte de régularités d'ordre textuel, « subordonnent » en quelque sorte les structures de langue aux facteurs discursifs. L'analyse classique que proposent Hopper et Thompson (1980) de la transitivité est une bonne illustration de cette tendance : c'est, en dernière analyse, le codage de l'opposition du premier plan et du second plan qui entraîne l'ensemble des propriétés du prototype transitif, marque du premier plan. Cette perspective fonctionnaliste, qui considère la textualité comme première et conditionnant le niveau linguistique, se retrouve, à des degrés divers, chez de nombreux chercheurs (cf. par exemple, Du Bois, 1987 ; Payne, 1987, 1994 ; Fleischman, 1991 ; Myhill, 1992 ; Durie, 1994). Le but de ces études n'étant pas de rendre compte de régula-

rités en langue, mais d'exploiter des règles de fonctionnement textuel, on constate que les notions textuelles y sont souvent considérées comme des sortes d'universaux, justifiées par le caractère supposé universel des catégories cognitives correspondantes, les langues fournissant des moyens d'expression divers aptes à exprimer ces notions. L'établissement d'échelles destinées à rendre compte de la diversité du codage à travers les langues (cf., par exemple, Ariel, 1990) ne change pas fondamentalement l'esprit de cette approche, les gradations, l'orientation de ce type d'échelle, étant conçues comme universelles. Dans une telle perspective, on comprend aussi que cette prédominance du discursif sur le linguistique soit souvent mise en relation avec la notion d'iconicité. Des principes cognitifs « transversaux », qui ne se limitent pas à tel ou tel domaine du langage, permettent d'établir une unité entre le système des marques et le niveau textuel (cf. Dressler, 1996). La démarche inverse conserve une certaine autonomie au système linguistique qui fournit des possibilités, des schémas, disponibles pour une « exploitation » textuelle. On retrouve ici une position bien attestée, consistant à dégager des valeurs en langue qui seront ensuite mises en relation avec le niveau discursif (cf. par exemple, Benveniste, 1970), les contraintes textuelles étant parfois interprétées comme des facteurs pouvant expliquer, justifier, le développement de telle ou telle structure syntaxique, de telle ou telle caractéristique des formes linguistiques en présence. La diversité des points de vue est telle qu'il est cependant difficile de les ranger tous sous l'une ou l'autre de ces deux grandes catégories, certains auteurs se refusant à poser le problème sous l'angle d'éventuelles relations entre la langue et le texte. Pour Prince (1988), par exemple, la compétence discursive est propre à chaque langue et le « codage textuel » est entièrement arbitraire, alors que pour De Lancey (1981), il n'est pas possible de dégager des priorités, de définir ce qui serait premier, des faits de langue ou des faits de discours, les deux domaines étant soumis, parallèlement, à des principes cognitifs généraux. Il ne s'agit pas tant ici de prendre parti dans ce débat, mais de souligner que les analyses proposées, quelle que soit la position adoptée, conduisent presque toujours à négliger la spécificité des catégories discursives. La relation langue/texte se trouvant déplacée, implicitement ou explicitement, vers l'étude de la relation langue/cognition, les processus cognitifs étant, par ailleurs, considérés comme universels, un même degré d'universalité et de généralité se trouve accordé aux structures textuelles. On assiste ainsi à ce que l'on pourrait appeler une mise entre parenthèses du niveau textuel, le texte devenant le simple lieu où va être assurée, à l'aide des marques linguistiques, la gestion de la cohérence. L'étude de discours produits dans des langues très différentes des langues indo-européennes a conduit toutefois à considérer que les notions utilisées dans l'analyse n'ont pas exactement les mêmes propriétés selon les situations, les genres, les époques, par exemple. Ainsi un auteur comme Du Bois (1987) estime-t-il, tout en reconnaissant l'universalité de certaines contraintes générales, que l'organisation discursive est spécifique, non seulement à chaque système linguistique, mais aussi aux

types de discours ; ce qui doit être mis en relation, ce sont les stratégies spécifiques d'un genre avec un état de langue particulier. Il en va de même pour R. Hopper (1998) qui, devant le peu de pertinence de la distinction classique du premier plan et du second plan dans l'analyse de textes polynésiens, propose de reconnaître un « style cognitif », propre non seulement à chaque langue, mais aussi et surtout à chaque type de texte. Cette façon de voir nous semble très prometteuse pour l'analyse textuelle et nous voudrions montrer, au cours de l'examen de quelques notions, que la limitation de la variation aux seules contraintes du système de la langue peut être discutée et qu'il faut sans doute aller plus loin et s'interroger sur la nécessaire relativisation des catégories elles-mêmes et des échelles. La stylistique ne manque pas de se poser des problèmes de même ordre, en particulier lorsqu'elle se trouve confrontée à la question de la diachronie ; l'exigence formulée par G. Molinié : « Un domaine négligé, parmi les recherches de ce genre, est celui de la stylistique historique. Cette négligence conduit à enfoncer des portes ouvertes, à dépenser beaucoup d'effort autour, par exemple, de tel emploi d'un démonstratif dans une tragédie de Racine, alors qu'une approche plus large y aurait fait découvrir un simple usage commun à tout un état de langue ». (Molinié, 1991, p. 11) soulève le même type de difficulté : s'agit-il simplement d'une différence d'« état de langue » ? Comment expliciter et rendre opératoire, en particulier dans une approche stylistique, la notion d'« usage commun », qui risque fort de ne pas se distinguer d'un relevé d'occurrences, de la constatation de la fréquence d'emploi de certaines expressions ? Il nous semble que la linguistique du texte peut offrir, ici encore, quelques éclaircissements, quelques clarifications utiles.

2. Les unités pertinentes, les paliers de traitement

L'importance accordée aux activités de production et de réception entraîne quasi obligatoirement une remise en question des unités qui ont été construites sur des critères ne correspondant pas à ce type d'approche. Si les premiers travaux sur la grammaire de texte, dans le souci de séparer nettement le domaine de la phrase et celui du texte, n'ont guère procédé à cette discussion, à ce qui aurait été une remise en cause des unités mêmes d'analyse, le débat s'est rapidement ouvert sur la pertinence et le flou de certaines limites. Nous ne reprendrons pas ici les principales avancées et les propositions théoriques et méthodologiques qui sont aujourd'hui prises en considération (*cf.*, en particulier, Berrendonner, 1990 ; Berrendonner et Béguelin, 1989 ; Charolles et Combettes, 2001), mais nous insisterons surtout, indépendamment du problème de l'évolution des idées linguistiques (*cf.* Seguin, 1993), sur l'importance de ces distinctions pour les analyses que l'on peut élaborer de la cohérence du texte, qu'il s'agisse de grammaire textuelle ou d'approche stylistique. L'intérêt, nous semble-t-il, est de disposer

d'un point de convergence, d'un principe unificateur qui permettrait d'expliquer l'existence de certains écarts, la différence entre certaines pratiques langagières, ce qui, par ailleurs, conduirait sans doute à regrouper des faits qui paraissent hétérogènes et qui font souvent l'objet de remarques dispersées. Cette question de la pertinence des unités dans lesquelles se règle le fonctionnement du marquage linguistique, question qui apparaît comme de plus en plus centrale dans les études textuelles, concerne évidemment la stylistique, dans la mesure où il s'agit bien de relever et de définir des spécificités : le cadre dans lequel s'effectue le codage, dans lequel s'opère la portée de telle ou telle expression, doit être délimité avec le plus de précision possible, le fait de style étant, à la limite, non dans le choix de telle ou telle forme, mais dans celui du palier de traitement de l'expression concernée. Il faut d'ailleurs souligner l'importance de cette question lorsqu'il s'agit de prendre en compte les aspects diachroniques ; le changement, dans le cas de la grammaticalisation, par exemple, résidant d'abord dans une modification du palier de traitement avant d'être intégré dans le système même de la langue. Nous examinerons, pour illustrer cette problématique, deux cas particuliers, dont le traitement est difficilement séparable d'une réflexion sur le type d'unité qui sert de cadre à leur fonctionnement.

2.1. Les constituants périphériques

C'est évidemment du côté des « constituants périphériques », syntaxiquement peu intégrés à la structure propositionnelle, que l'on peut chercher une illustration des tensions qui s'exercent entre les diverses unités. Les groupes que l'on dénomme parfois « constructions détachées » (appositions, adjectivales ou participiales, constructions absolues), par leur nature de prédication seconde, sont souvent traitées comme des « ajouts » ou des « détachements » dans une structure de phrase : en valorisant d'une part la mise en relation de ce type de constituant avec le syntagme sujet et d'autre part le rapport de sens qui s'établit entre la prédication seconde et la prédication principale, une approche quelque peu normative tente de justifier le fonctionnement de ces groupes au niveau phrastique, de la même manière que cela pourrait être fait pour des subordinées circonstancielles, par exemple. Un examen des usages réels et, surtout, de l'évolution de ces usages, fait toutefois apparaître que la construction détachée, placée en début d'énoncé, remplit d'ordinaire un rôle textuel spécifique, qui consiste à maintenir un référent saillant, référent qui ne se trouve pas obligatoirement renommé dans la suite de la phrase ou qui, lorsqu'il est renommé, ne prend pas systématiquement la forme du syntagme sujet. Analyser comme « anacoluthes » les tours dans lesquels le rattachement de la construction détachée au groupe sujet n'est pas réalisé revient, en quelque sorte, à déplacer le palier de traitement réel de l'expression, à restreindre à l'unité phrase ce qui fonctionne au niveau de la séquence textuelle. Cette gestion discursive des constructions détachées, reconnue et

analysée dans bon nombre de travaux (Neveu, 1988 ; Béguelin, 1995 ; Combettes, 1998), se manifeste clairement dans un passage comme :

Madame de Chateaubriand est meilleure que moi [...] Elle a subi mes adversités ; elle a été plongée dans les cachots de la Terreur [...] Privée d'enfants, qu'elle aurait eus peut-être dans une autre union, et qu'elle eût aimés avec folie ; n'ayant point ces honneurs et ces tendresses de la mère de famille, qui consolent une femme de ses belles années, elle s'est avancée, stérile et solitaire, vers la vieillesse. Souvent séparée de moi, adverse aux lettres, l'orgueil de porter mon nom ne lui est point un dédommagement. Timide et tremblante pour moi seul, ses inquiétudes sans cesse renaissantes lui ôtent le sommeil... (Chateaubriand, *Mémoires*, I, 289).

La division du texte en phrases ne doit pas masquer le fait que les diverses constructions détachées (*privée d'enfants, n'ayant point ces honneurs, souvent séparée de moi, timide et tremblante...*) ont un fonctionnement réglé au niveau de l'unité textuelle ; seules les deux premières appositions se trouvent en relation avec le syntagme sujet *elle* (*s'est avancée*), alors que les autres constructions détachées sont en quelque sorte prolongées par un pronom complément (*lui*) et par un déterminant possessif (*ses inquiétudes*). La continuité thématique, le maintien du topique de discours nettement annoncé dès le début de l'extrait sont ici les facteurs prépondérants, qui l'emportent sur des contraintes phrastiques plus locales. Traiter, d'un point de vue stylistique, ce type de phénomène comme un cas d'anacoluthie et l'interpréter comme la source d'un effet de « rupture » ou de « surprise » revient à raisonner dans le cadre étroit des relations syntaxiques et à ne pas prendre en compte le palier de traitement pertinent. Avant de déterminer s'il y a un écart, quel que soit par ailleurs le point de repère, il convient de cerner avec précision le domaine concerné : la question n'est pas tant, dans cet exemple précis, celle du système de la langue que celle des portions de textes dans lesquelles est régi le fonctionnement de ce système.

2.2. La cataphore

Il serait aussi possible d'illustrer cette problématique des « unités de traitement » par le cas des phénomènes anaphoriques et, plus précisément, par les faits de cataphore. Les structures de phrase complexe du type *que* + P1, P2 ont fait l'objet d'une abondante littérature, en particulier dans les travaux de grammaire générative ; les concepts de dominance et de liage semblent en effet pouvoir rendre compte de l'opposition bien connue qui produit un changement dans le système de la coréférence : *lorsqu'il a le temps, Paul va au cinéma # il va au cinéma lorsque Paul a le temps* (cf. Reinhart, 1984). Le point de vue qui privilégie le rôle des hiérarchisations syntaxiques, de la « fonction » et de la place de la proposition subordonnée, point de vue qui se fonde sur l'observation d'un état de langue contemporain, peut se voir opposer un autre type d'analyse qui insiste au contraire sur le rôle important des contraintes textuelles, sur la nécessaire prise en compte du flux discursif. L'examen d'états de langue plus anciens permet de constater, une nouvelle fois, que le cadre phrastique doit être soumis à une réévaluation constante. Le problème

est ici celui de la « phrase complexe » et de sa pertinence comme domaine dans lequel pourrait être défini le fonctionnement de certaines marques linguistiques, de certaines opérations – en l’occurrence, la cataphore –, et, par là-même, de certains faits de style. L’hypothèse d’un fonctionnement discursif semble se vérifier pour les textes d’ancien et de moyen français ; en effet, dans un passage comme :

Après allerent oïr messe, si çaint **messires Gauvains** au vallet l’espee et chauce le destre esperon si com il estoit costume. Mais ançois li demanda son nom, et li dist qu’il avoit nom Helin. Quant il ot donee l’ordre de chevalier si com droiture le requiert, et il orent oï le service, si demande **messires Gauvains** ses armes. (*Lancelot du Lac*, XIII^e s.),

(Ensuite ils se rendirent à la messe, et Gauvain ceint l’épée au jeune homme, et lui chausse l’éperon droit, selon la coutume. Mais, au préalable, il lui demanda son nom et il lui dit qu’il s’appelait Helain. Une fois qu’il eut conféré l’ordre de chevalerie comme l’exigeait la bonne procédure et qu’ils eurent entendu la messe, monseigneur Gauvain demande ses armes.),

on pourrait être tenté de voir un phénomène de cataphore dans la dernière phrase, dans une structure syntaxique qui correspond au schéma classique : *quand il (...), ...messires Gauvains...* En réalité, le référent est mentionné, de façon complète, au début de la séquence narrative (*et Gauvain ceint...*) et il y a bien ici une continuité thématique, ce référent possédant un degré élevé de saillance qui le maintient comme candidat le plus apte à la coréférence anaphorique. Ainsi, dans un énoncé du type suivant :

– Et Hectors meurt de faim, si manjue molt volentiers. Et en ce qu’il manjue, li escuiers prent l’escu (...) (*id.*)

(Et Hector meurt de faim, il mange donc bien volontiers. Pendant qu’il mange, l’écuyer prend l’écu...),

qui, indépendamment des facteurs sémantiques (répétition du prédicat *manger*, par exemple), pourrait être perçu comme potentiellement ambigu dans une lecture « moderne », la structuration de la phrase complexe n’atteint sans doute pas encore, dans l’ancienne langue, le degré de grammaticalisation qui conduirait à la possibilité d’une interprétation cataphorique. Ce qu’il faut expliquer en revanche, dans ce type de configuration discursive, c’est la redénomination du référent dans la deuxième proposition, là où l’utilisation d’un pronom, ou l’ellipse du sujet, aurait apparemment suffi : *quand il eut donné l’ordre... (il) demande ses armes...* Ce phénomène de redénomination, étroitement lié aux problèmes posés par les anaphores, est évidemment fréquent dans les textes modernes, mais, ici encore, on peut constater que l’unité pertinente de traitement n’est pas identique à celle qui semble se dégager de l’observation des textes plus anciens. Des exemples de moyen français comme :

– Et quant **Madame** seust celle si tres desiree nouvelle que Ysabel tout accourant lui porta, lors **Madame**, de ce bien contente, Nostre Sire remercia. (A. de La Sale, *Jehan de Saintré*, 1456)

(Et quand Madame sut cette nouvelle si désirée qu'Isabelle lui apporta, alors Madame, bien satisfaite de cela, remercia Notre Seigneur).

– Dont en combattant **Saintré** contre messire Nicole, par meschief a **Saintré** sa hache lui vola a terre (*id.*)

(Alors pendant que Saintré combattant contre monseigneur Nicole, par malheur, Saintré, sa hache tomba à terre),

montrent bien que la redénomination d'un référent, qui constitue pourtant le thème constant du passage, peut survenir dans une succession de propositions dont la structuration syntaxique ne correspond pas exactement, malgré les apparences, à celle de la phrase complexe moderne, dans la mesure où les facteurs liés à la hiérarchisation des divers constituants n'ont pas une influence identique sur la gestion des « reprises » des objets de discours. Ce phénomène d'attente que constitue la cataphore ne va se développer – dans le cadre de la phrase complexe – qu'assez tardivement, et ce que l'on pourrait appeler l'autonomisation de la phrase, sa libération de certaines des contraintes textuelles, est pleinement atteint lorsqu'un référent « nouveau » non mentionné dans le contexte immédiat, fait l'objet d'un tel enchaînement :

Le camion arrivait au niveau de sa [= Didier] fenêtre. Grimpés dessus sous prétexte d'arrimer leurs planches, ils plongeaient dans sa chambre et le regardaient penser. C'était un cas de violation de domicile. Quand elle eut appris cela, **Mme Chotard** rit aux éclats. (F. Gadenne, *Les hauts quartiers*, 1973).

Ce qui importe, dans l'observation des contraintes qui règlent l'emploi de ce type de marques et d'opérations, qu'il s'agisse de la description d'un usage plus ou moins général ou de la délimitation d'éventuels effets, ce n'est pas seulement la présence de la construction ou de l'expression linguistique, mais aussi et surtout la nature de son champ d'application. Nous retrouvons ici la problématique de la réception du texte : il ne nous semble pas suffisant de considérer que l'écart, ou l'effet, se définit par rapport à un emploi qui serait « normal », régulier, habituel. L'écart, si écart il y a, doit être analysé et interprété dans son ordre, qui est, pour une bonne part, l'ordre du cognitif, des activités de production et de réception. Comme nous le verrons aussi plus loin à propos de la gestion du niveau informatif, le système de la langue a sans doute, sur ce plan, moins d'importance que les faits de représentation et de mémorisation qui guident ces activités ; dans une telle perspective, la prise en compte des paliers de traitement devient une étape fondamentale de l'analyse.

3. Nature et rôle du contexte

Les approches cognitives conduisent presque obligatoirement à une modification profonde des conceptions classiques de la nature et du rôle du contexte linguistique. Traitant essentiellement de la fonction du contexte dans

le domaine sémantique – mais la même description nous semble possible en ce qui concerne la textualité –, G. Kleiber montre très clairement comment on passe d'une conception statique du contexte à une conception beaucoup plus dynamique, le contexte devenant partie prenante de toute stratégie interprétative. Simple « roue de secours » utile pour les levées d'ambiguïté, réduit à cette fonction dans la sémantique classique, le contexte est en fait mis en œuvre dans chacune des interprétations, dans la mesure où la mémoire joue un rôle fondamental ; le contexte n'est plus considéré comme une portion de texte qui serait en quelque sorte mise à contribution selon les besoins au cours de l'activité de réception, mais bien comme ce qui constitue une composante essentielle de l'interprétation : « le sens d'une phrase peut ainsi être conçu comme une sorte de modificateur du contexte : il donne des instructions pour changer un contexte ou *modèle contextuel* en un autre » (Kleiber, 1994, p. 18 ; cf. aussi De Mulder, 1990). Cette position, qui conduit à refuser la notion de sens littéral aussi bien que celle de compositionnalité du sens, va de pair avec l'approche qui voit dans les diverses marques concernées une valeur instructionnelle. L'interaction étant constante entre l'interprétation d'un énoncé et les informations déjà mises en mémoire, on comprend que le contexte ne soit plus considéré comme un invariant qui interviendrait à chacune des étapes de la réception. C'est l'interprétation du segment de discours lui-même qui construit, par retour, pourrait-on dire, la partie du contexte concernée. Le contexte n'apparaît donc plus comme prédéterminé, mais se trouve élaboré dans l'activité de compréhension. Une prise en compte de la dynamique du texte, de son histoire, ne peut se couper d'une telle conception du contexte, qui n'est plus une portion de texte « extérieure » au segment en cours d'interprétation, mais devient ainsi une réalité cognitive, plus précisément mémorielle. C'est le domaine de la connaissance partagée qui se retrouve ici, certains auteurs exigeant du lecteur des inférences que d'autres éviteront par des explicitations plus nombreuses. Un bon exemple de cette « coopération » plus ou moins marquée est fourni par le traitement du discours rapporté. Lorsqu'il est question du discours indirect libre (DIL), on constate assez facilement que la plupart des analyses – la stylistique s'est souvent penchée sur les problèmes posés par l'énonciation rapportée, par les « paroles de personnages » – s'intéressent essentiellement à la forme même des passages qui semblent relever de cette catégorie : système des déictiques, emploi des formes verbales, registres de langue, les marques du DIL sont relativement variées et il semble possible, par la multiplicité des combinaisons et des variations qu'elles autorisent, de caractériser par leur étude le style de tel ou tel auteur, de telle ou telle époque. Il est rare cependant que l'on s'attache aux indices qui, dans le contexte plus ou moins immédiat, signalent, délimitent, ce type d'énonciation rapportée, alors que bon nombre d'études portent sur les verbes « introducteurs », lorsqu'il est question du discours direct ou du discours indirect. Il est vrai que le DIL, par définition, pourrait-on dire, ne paraît pas comporter de marques formelles (à l'exception d'incises comme *disait-il*) qui le signaleraient comme tel. Il n'en reste pas moins que le DIL ne peut apparaître dans n'importe

quelle configuration textuelle et qu'il est d'ordinaire annoncé, « préparé ». Le contexte contient en effet des informations qui permettent au lecteur d'attendre une énonciation rapportée, qu'il s'agisse de dialogues, de « discours intérieur », ou d'autres situations énonciatives : présence de prédicats de « pensée », de perception, contexte suggérant une conversation, les interrogations ou l'étonnement d'un personnage, ..., il est difficile de faire une liste exhaustive de ces indications, tant les facteurs sont complexes et hétérogènes. C'est dans cette perception du rôle du contexte qu'il nous semble possible de distinguer plusieurs pratiques, qu'il serait intéressant de hiérarchiser, d'analyser et d'organiser comme des phénomènes scalaires. Les deux extraits que nous allons citer se trouveraient ainsi placés aux extrémités d'une échelle de « coopérativité ». Zola, par exemple, insère d'ordinaire le passage de DIL dans un contexte introducteur relativement explicite, suivant en cela la pratique courante de bon nombre d'auteurs. Le contexte de gauche contient en effet des informations parfaitement claires qui conduisent le lecteur à construire une situation dans laquelle il est naturel d'attendre des paroles rapportées. Dans les cas les plus nets, un discours rapporté direct ou indirect précède le DIL et une ponctuation telle que le point-virgule place le fragment de DIL dans la continuité des autres formes de discours rapporté. Ainsi, dans l'extrait suivant :

Alors ils causèrent de la tante Lisa. Claude dit que sa mère ne voyait plus la charcutière depuis longtemps. Il donna à entendre que celle-ci avait quelque honte de sa sœur mariée à un ouvrier ; d'ailleurs elle n'aimait pas les gens malheureux. Quant à lui, il raconta qu'un brave homme s'était imaginé de l'envoyer au collège, séduit par les ânes et les bonnes femmes qu'il dessinait, dès l'âge de huit ans ; le brave homme était mort, en lui laissant mille francs de rente, ce qui l'empêchait de mourir de faim. (Zola, *Le ventre de Paris*, pp. 100-101),

les propositions de DIL (d'ailleurs elle n'aimait pas les gens malheureux ; le brave homme était mort...) sont-elles annoncées par les passages de discours indirect (Claude dit que... ; il donna à entendre que... ; il raconta que...). La ponctuation par des points-virgules souligne également cette insertion dans un contexte qui participe pleinement à la caractérisation du paragraphe comme séquence homogène, consacrée au discours rapporté. Une variante est constituée par les cas de discours narrativisé qui renvoie à une situation de communication et établit ainsi un cadre de discours compatible avec l'apparition du DIL. Symétriquement, pourrait-on dire, la « fermeture » du discours rapporté est signalée dans le contexte de droite par un retour à la scène initiale :

Ils causaient maintenant, en retournant sous les Halles. Claude, les mains dans les poches, sifflant, racontait son grand amour pour ce débordement de nourriture, qui monte au beau milieu de Paris, chaque matin. Il rôdait sur le carreau des nuits entières, rêvant des natures mortes colossales, des tableaux extraordinaires. Il en avait même commencé un (...). Florent écoutait, le ventre serré, cet enthousiasme d'artiste. (*id.*, p. 36).

L'interprétation du passage : *Il rôdait... Il en avait même commencé un comme DIL, si elle est favorisée par les prédicats qui précèdent (ils causaient... Claude racontait...), apparaît comme moins « évidente » si l'on s'en tient à cette influence du contexte de gauche ; c'est surtout la fin de la séquence (Florent écoutait...)* qui conduit, éventuellement, à une reconstruction du fragment central comme discours rapporté. Dans d'autres cas, les informations données par le contexte initial ne jouent pas ce rôle d'introducteur ou, du moins, ne le jouent que de façon beaucoup moins directe, moins explicite. Les inférences qu'il serait nécessaire d'envisager sont nombreuses, et c'est en fait le contexte de droite qui va permettre, par une sorte de retour en arrière et de modification du contexte mémoriel, de donner une interprétation claire de l'ensemble. Ce va-et-vient se trouve bien illustré dans cet extrait de Flaubert :

Le lendemain, dès sept heures, il arriva rue Notre-Dame-des-Victoires, devant la boutique d'un rogomiste, où Regimbart avait coutume de prendre le vin blanc. Elle n'était pas encore ouverte, il fit un tour de promenade aux environs et, au bout d'une demi-heure, s'y présenta de nouveau. Regimbart en sortait. Frédéric s'élança dans la rue. Il crut même apercevoir au loin son chapeau ; un corbillard et une voiture de deuil s'interposèrent. L'embarras passé, la vision avait disparu. (Flaubert, *L'éducation sentimentale*, p. 104).

La différence est sensible avec les mécanismes que nous avons pu observer plus haut chez Zola. Le lecteur a certes en mémoire des informations sur le but visé par Frédéric : rencontrer Regimbart, et le prédicat *s'y présenta de nouveau* peut conduire à imaginer une conversation, une demande qui correspondrait, quant à son contenu, à : « Regimbart est-il ici ? ». Toutefois, la phrase : *Regimbart en sortait* entraîne une interprétation purement « descriptive », en cohérence avec une certaine lecture du contexte antérieur : avant que Frédéric ne soit entré dans la boutique, il aperçoit Regimbart qui en sort. La lecture du contexte de droite ne fait pas remettre immédiatement en question cette interprétation, n'impose pas une modification au cadre contextuel qui vient d'être ainsi construit. Le fait de s'élancer dans la rue peut être compris comme un mouvement en direction de Regimbart. C'est seulement en fait la proposition : *il crut même apercevoir au loin son chapeau* qui entraîne une recomposition des informations données par le contexte, nouvelle interprétation renforcée et rendue obligatoire par la fin du paragraphe : *la vision avait disparu*. Toute cette partie ne peut tirer sa cohérence que d'une lecture en DIL de la phrase : *Regimbart en sortait* et de la reconstitution, par inférence, d'un dialogue, à partir de l'enchaînement : *il s'y présenta à nouveau et demanda : Regimbart est-il ici ? Il sort (à l'instant), lui répondit-on. Frédéric s'élança...*

Cette conception du contexte comme partie intégrante de l'interprétation, partie modifiée elle-même dans sa compréhension par le déroulement de l'activité de réception, n'est évidemment pas limitée au cas du discours rapporté. C'est l'ensemble des faits relevant de la cohérence textuelle qui se trouve concerné par cette problématique ; qu'il s'agisse par exemple du vaste domaine des phénomènes anaphoriques, de l'opposition des plans, des cadres

de discours, des « retours en arrière » dans le récit, de la distinction des systèmes énonciatifs, les instructions données au lecteur par le codage, dans des marques linguistiques, d'informations destinées à fournir une interprétation cohérente du texte s'appuient sur cette interaction continue avec un contexte ou, plus exactement, une mémorisation du contexte en constante réorganisation. La grammaire de texte, dans l'étude des domaines particuliers, met de plus en plus l'accent sur cette dimension, qui constitue un des principaux aspects de la problématique de la « connaissance partagée ».

4. Le traitement du niveau informatif

Lié étroitement au problème de l'accessibilité et de la saillance des référents, à la question du contexte et de sa mémorisation, le traitement au niveau « informatif » constitue, ou devrait constituer, un point de rencontre entre stylistique et linguistique du texte. Des dichotomies telles que connu/nouveau, mises en œuvre dans les travaux sur la perspective fonctionnelle de la phrase, apparaissent aujourd'hui comme quelque peu simplificatrices, et des travaux comme ceux de Lambrecht ont bien mis en évidence l'importance en ce domaine de la connaissance partagée : la structure présuppositionnelle de l'énoncé (Lambrecht, 1994) concerne l'organisation et les relations des expressions linguistiques en fonction du degré d'accessibilité et d'identifiabilité des référents auxquels elles renvoient, ou, plus exactement, en fonction de la représentation qu'a le locuteur de ce degré. Ce domaine est pris en partie en compte par la stylistique dans l'étude de certaines figures concernant la continuité ou les ruptures discursives, mais ne fait pas l'objet d'un traitement homogène et unificateur. Les analyses proposées par la linguistique du texte ont fait apparaître plusieurs problèmes qui conduisent à relativiser les notions et les grilles d'observation habituellement utilisées. Nous retrouvons ici une obligation identique à celle que nous avons citée plus haut à propos des unités de traitement, obligation de considérer que l'interaction entre le système de la langue et le texte, dans la mesure où elle s'opère, ne peut être immuable et uniforme. C'est la variation, qu'elle soit due à la diachronie, au genre, à la situation, qui doit être soulignée et qui pourra éventuellement servir de point de repère pour la détermination du fait de style. Dans le cas du niveau informatif, même si l'on s'accorde à dire qu'il s'agit essentiellement de l'organisation linéaire de l'énoncé et que la structure de la langue joue un rôle important par les contraintes qu'elle impose, ne serait-ce que par la plus ou moins grande liberté dans l'ordre des mots, il n'en reste pas moins que de grandes différences peuvent être constatées, qui ne sont que la conséquence de l'existence de sous-systèmes dépassant l'état de simples variantes. Considérons par exemple la question du nombre des « cellules informatives ». Il est souvent signalé que l'oral se distingue fortement de l'écrit sur ce point (cf. Chafe, 1994), l'oral limitant le nombre d'informations par « proposition », qu'il

s'agisse de présentation du référent ou de prédication (cf. Lambrecht, 1987). Mais n'est-ce là qu'un problème de quantité ? Et qu'en est-il dans les divers types d'écrits ? Comment traiter le cas des prédications secondes, du type appositif, qui, quasiment absentes de l'ancien français, se développent dans le texte narratif en moyen français, puis dans le texte argumentatif ? L'apparition de ces constructions, qui jouent un rôle de thème ou de rhème secondaires, n'est pas un simple « enrichissement », une simple modification des degrés du dynamisme communicatif ; il y a là un changement plus profond qui correspond à un autre traitement, une autre conception de l'« unité informative ». On voit comment la question des paliers de traitement est étroitement liée à cette transformation : quelle est la portion de texte pertinente pour une analyse de la progression thématique (l'étude de la répartition du topique et du commentaire poserait, toutes proportions gardées, les mêmes problèmes), comment éviter d'utiliser un cadre d'interprétation qui, tout en semblant relativement général, n'en constituerait pas moins ce qu'on pourrait appeler un anachronisme ? Il n'est pas suffisant, nous semble-t-il, de prendre en compte les contraintes dues au système linguistique : l'organisation des éléments de l'énoncé en ancien français est, sans aucun doute, fortement conditionnée par la syntaxe à verbe second et le changement que l'on peut observer en moyen français sur ce plan va assurément de pair avec une évolution dans le niveau informatif, mais cette évolution correspond à une réorganisation profonde des principes de la perspective fonctionnelle. Ce que l'on peut percevoir dans les textes d'ancien français, à travers les enchaînements de phrase (cf. Rychner, 1970), témoigne d'une conception de la structure présuppositionnelle dans laquelle il s'agit avant tout de délimiter nettement le thème par opposition au reste de l'énoncé : le constituant initial est ainsi isolé, par la frontière constituée par le verbe, d'une « suite » où se mêlent des éléments qui, dans une analyse « moderne », pourraient se voir attribuer les étiquettes de rhème, de rhème propre, de rhème secondaire, etc. C'est le début de l'énoncé qui est nettement marqué comme lien contextuel, au détriment, pourrait-on dire, d'une disposition des autres syntagmes conforme aux degrés du dynamisme communicatif. Dans des exemples comme :

– A ceste parole leva la noise el palés (*La Mort Artu*, XIII^e s.)

(À cette parole la dispute s'éleva dans le palais)

– En tel maniere dura li estris jusqu'à vespres (*id.*)

(Le combat dura de cette façon jusqu'au soir),

les divers constituants, à la suite du verbe, sont placés en fonction d'un critère syntaxique, le groupe sujet étant immédiatement postposé à l'élément verbal. Ce type de disposition, de progression de l'information est sans doute à rattacher, plus largement, à une certaine conception du texte narratif qui continue un système lié à la tradition orale. Ce n'est pas seulement le nombre d'informations contenu dans une proposition qui pose ici problème, mais les catégories elles-mêmes. L'extrait suivant montre comment cette « valorisation » du

thème neutralise des distinctions que le français moderne prendrait en compte dans des structures à présentatif, par exemple, ou par des déplacements de syntagmes :

- Et pour la grant prouesse qu’il avoit quant il estoit eschauffé, ot il nom Sagremors li Desreez. Si li mist nom la reine devant Estreberes (...) Et pour la maladie qui si sovent lui advenoit li mist nom Keu li seneschal Sagremor le Mort Jeun (*id.*)
(Et pour le grand courage qu’il avait quand il était irrité, il eut pour nom Sagremort le Desréé. Et ce fut la reine qui lui donna ce nom devant Estreberes (...) Et pour la maladie qui le prenait si souvent, ce fut Keu le Sénéchal qui lui donna le nom de Mort Jeun).

Il est intéressant de noter que l’emploi de la particule *si*, qui pourrait être assimilée à une simple coordination, conduit au même résultat que l’ouverture de la phrase par un thème nominal dans les deux autres phrases. Tout se passe comme si, la fonction de liaison avec le contexte antérieur étant assurée, le rôle de la composante informationnelle se trouvait terminé et que le codage des diverses catégories de thème ou de rhème n’était pas pertinent. Le moyen français, dans certains textes du moins, conserve ce fonctionnement et cette conception particuliers du niveau thématique ; une mutation profonde se fait cependant jour, comme on peut le voir dans les énoncés suivants :

- Alors Louis, l’escu au col, la lance au poing, saillit sur son destrier (*Histoire des Seigneurs de Gavre, 1456*)
- Alors Saintré, comme humble, doux et gracieux, incontinent devant le roi à genoux se jeta et remercia du grand honneur qu’il lui faisait. (A. de La Sale, *Jehan de Saintré, 1456*).

Dans un mouvement inverse à celui de l’ancien français, le rhème propre se trouve nettement délimité en fin de phrase, dans l’ensemble constitué par le verbe et par son complément le plus proche, alors que le début de l’énoncé voit se succéder des constituants thématiques et des constituants qui fonctionnent comme rhèmes secondaires. D’une conception de la perspective fonctionnelle à marquage préférentiel du thème, on passe ici à un système qui privilégie le marquage du rhème propre. Ce n’est pas seulement l’évolution syntaxique qui doit être prise en compte, mais une modification dans la gestion du niveau informatif, modification qui devrait être mise en relation avec un changement dans la conception même du texte et de la cohérence.

5. Interaction des divers niveaux

Nous avons jusqu’à présent montré quelques aspects d’une approche linguistique du texte en nous appuyant sur des exemples empruntés à certains des domaines de la cohérence. Il convient de souligner toutefois l’importance des relations, des interactions, qui s’établissent entre ces différentes composantes : il n’est guère possible d’isoler, dans une étude de leur

fonctionnement, divers « modules » qui correspondraient par exemple à la gestion des marques énonciatives, à l'opposition des plans, au traitement des phénomènes anaphoriques, à l'organisation thématique de l'énoncé, etc. La grammaire de texte s'attache de plus en plus à faire la part entre les règles de fonctionnement de chacun des sous-systèmes et les connexions qui articulent l'ensemble. Même si le travail sur des points isolés a montré son intérêt et apparaît comme incontournable si l'on ne veut pas en rester aux visions trop globalisantes et aux tentations quelque peu irréalistes de construire un modèle « complet » de la cohérence du texte, il n'en reste pas moins que l'étude des diverses marques et, dans cette étude, la prise en compte des aspects cognitifs, ont rapidement mis en lumière la nécessité de prendre en considération de multiples facteurs qui entrent en jeu dans les opérations de production et de réception, facteurs qui relèvent de niveaux différents de l'analyse. Présentant un ouvrage sur les approches modulaires, J.M. Adam (1999), pour illustrer cette problématique, rappelle la position de R. de Beaugrande qui écrit : « chaque sous-système d'un texte (par exemple, le lexique, la grammaire, les concepts, les étapes d'un plan, les actes de parole, et ainsi de suite) fonctionne en partie d'après ses propres principes internes et en partie selon des demandes ou des rétroactions des autres sous-systèmes » (1984, p. 356), et il ne semble guère possible, en effet, de s'en tenir à l'observation des régularités internes, surtout lorsqu'il est question d'analyse textuelle. Cette question rejoint celle de la « portée » des marques linguistiques, qui se pose dans tous les domaines que nous avons déjà évoqués, dans la mesure où la linéarité est un caractère essentiel du texte : qu'il s'agisse de la gestion des marques énonciatives, de celle des anaphores, des connecteurs, du codage des plans, etc., l'étude de la valeur d'une marque ne peut guère être dissociée de celle de son champ d'application dans le texte, de la nature et du nombre des autres segments discursifs qu'elle met en relation et qu'elle caractérise comme appartenant à une catégorie textuelle particulière. Or l'expression linguistique (connecteur, anaphore, forme verbale, etc.) ne contient pas en elle-même, si l'on peut dire, des informations qui permettraient de déterminer avec précision sa portée. C'est par la prise en compte d'autres indices, d'ordre divers, que le rôle du marqueur dans le découpage du texte en unités « affectées » peut être clairement interprété. Ces indices, qui peuvent aller de la typographie (ponctuation, alinéas,...) aux inférences sémantiques, fonctionnent eux-mêmes comme composantes des domaines textuels, et l'interaction de ces diverses composantes est ici plus importante que le rôle joué par une forme particulière (cf. Charolles, 1993). Nous prendrons comme exemple, pour illustrer ces relations, le cas de l'opposition que l'on établit entre le premier plan et le second plan, ou arrière-plan. Parmi les marques linguistiques qui sont mises en œuvre pour traduire cette distinction, que l'on superpose parfois un peu trop rapidement à la différence qui sépare les parties narratives et les parties descriptives d'un texte, le système des temps verbaux est habituellement mis en avant et considéré comme l'indice par excellence, du moins en ce qui concerne le français moderne. L'opposition aspectuelle entre l'imparfait

de vision sécante et le passé simple ou le passé composé de vision globale permet en effet d'expliquer assez bien les effets « chronologiques » liés à une succession de passés simples et les effets de « simultanéité » attachés à une suite d'imparfaits. Nous ne discuterons pas ici le bien fondé d'une telle analyse qui a fait l'objet de nombreuses études ; nous rappellerons simplement que l'examen, même attentif et très détaillé, de la valeur de ces formes verbales ne peut suffire à rendre compte, dans bon nombre de cas, du marquage de l'opposition des plans, en particulier de la délimitation d'un fragment de texte de premier plan ou de second plan. Il semble effectivement difficile de considérer qu'il y a coïncidence exacte entre une séquence de propositions au passé simple et une séquence de premier plan, le passage à l'imparfait entraînant l'apparition d'une séquence de second plan, qui se terminerait avec l'apparition d'un passé simple, etc. Modèle idéal, sans doute, mais qui n'est que rarement actualisé comme tel dans les textes, l'interaction des différentes composantes entraînant justement, par une sorte de compensation, de phénomène d'équilibre, des exceptions à ce qui pourrait sembler une règle générale. Considérons par exemple ce paragraphe de Zola :

Les premières voitures se dégagèrent **et**, de proche en proche, **toute la file** se mit bientôt à rouler doucement. Ce fut comme un réveil. Mille clartés dansantes s'allumèrent, des éclairs rapides se croisèrent dans les routes, des étincelles jaillirent des harnais secoués par les chevaux. Il y eut sur le sol, sur les arbres, de larges reflets de glace qui couraient. Ce pétilllement des harnais et des roues, ce flamboiement des panneaux vernis dans lesquels brûlait la braise rouge du soleil couchant, ces notes vives que jetaient les livrées éclatantes perchées en plein ciel et les toilettes riches débordant des portières, se trouvèrent ainsi emportés dans un grondement sourd, continu, rythmé par le trot des attelages. Et le défilé alla, dans les mêmes bruits, dans les mêmes lueurs, sans cesse et d'un seul jet, comme si les premières voitures eussent tiré toutes les autres après elles. (E. Zola, *La Curée*, p. 10).

Les premières propositions du passage constituent sans ambiguïté une séquence de premier plan, et l'utilisation du passé simple, renforcée par quelques indications liées au lexique (sémantisme des prédicats *se dégagèrent*, *se mit à rouler*, de l'adverbe *bientôt*), rend par exemple impossible la permutation des deux premiers segments : (?) *Toute la file se mit bientôt à rouler et les premières voitures se dégagèrent*. La suite du texte est maintenue dans le système du passé simple, mais il est facile de constater que la dimension de succession chronologique de la première phrase ne se retrouve plus : les prédicats *s'allumèrent*, *se croisèrent*, *jaillirent*, *il y eut*, sont interprétés comme renvoyant à divers événements simultanés, sous-parties d'une description, qui pourrait d'ailleurs être rédigée à l'imparfait. L'ordre des propositions est beaucoup moins contraint et des permutations sont tout à fait envisageables. On peut se demander ce qui conditionne ce changement et conduit à interpréter la suite du texte comme du second plan, les formes verbales ne suffisant plus à la délimitation des deux perspectives de locution. Le rôle joué par l'organisation du niveau informatif ne peut être négligé : les types de progression thématique, la

détermination des constituants thématiques, de leurs relations, sont des facteurs importants qui prennent le relais des marques aspectuelles. Dans le début du texte, en effet, une structuration à thème constant (le syntagme *toute la file* renvoyant au thème de discours déjà évoqué dans la représentation partielle *les premières voitures*), puis à thème linéaire (l'anaphore *ce* rappelant les prédicats qui la précèdent) se met en place sans qu'il y ait conflit entre ce type de progression et les valeurs temporelles : un référent déjà mentionné subit des transformations successives. À partir de la troisième phrase, en revanche, les groupes nominaux sujets (*mille clartés, des éclairs rapides, des étincelles*) correspondent à des sous-parties, thèmes dérivés de *un réveil*, dans une progression à « thème éclaté ». Les passés simples qui renvoient à la simultanéité sont interprétés comme tels en raison de la symétrie qui s'établit entre les groupes sujets et, par là-même, entre les prédicats qui les suivent. Les trois événements ainsi rapportés sont perçus comme une « illustration », une énumération des diverses composantes de ce « réveil ». C'est le passé simple *fut* (*comme un réveil*) qui entraîne, en quelque sorte, les autres formes verbales placées à sa suite ; une ponctuation avec deux points aurait d'ailleurs rendu encore plus explicite cette relation (*ce fut comme un réveil : mille clartés dansantes s'allumèrent...*). La fin du texte fait intervenir un autre facteur : la construction syntaxique, en l'occurrence la présence de subordinations, entraîne un emploi « normal » de l'imparfait de second plan, mais on notera le maintien du passé simple sur le prédicat principal *se trouvèrent*. Ce n'est qu'avec la dernière phrase (*Et le défilé alla...*) que s'opère un retour au premier plan, la progression thématique jouant encore une fois un rôle essentiel : le thème *le défilé* continue les deux thèmes initiaux *les premières voitures* et *toute la file*, dans une progression thématique que l'on pourrait analyser comme progression à thème constant, les trois groupes renvoyant à un référent (*la file de voitures*) vu sous des aspects différents ou dans certaines de ses parties.

Ce type d'interaction des divers sous-systèmes n'est guère facile à analyser, dans la mesure où il faudrait disposer d'une bonne connaissance des grands principes de fonctionnement de chacun des niveaux, ce qui est loin d'être le cas. Il n'en reste pas moins que la description de l'aspect « global » est une tâche fondamentale, qui concerne tous les aspects de la cohérence textuelle. Les travaux sur des problèmes plus locaux montrent bien qu'il est obligatoire de faire intervenir, à des degrés divers, des facteurs relevant de modules différents, possédant leurs régularités propres.

Ce n'est évidemment pas en transposant des catégories et des cadres d'analyses qui, pris tels quels, ne constitueraient qu'un ensemble quelque peu hétéroclite, que la stylistique définira mieux son champ, même si cela peut sembler faire gagner en précision sur certains points (cf. Adam, 1997) ; l'utilisation de notions qui viendraient s'ajouter à d'autres emprunts faits à des disciplines aussi diverses que la linguistique de l'énonciation, la pragmatique, ou la poétique, ne ferait qu'accentuer le caractère « dispersé » des outils de l'analyse du style. À travers les recherches de la linguistique du texte, on

commence en revanche à mieux percevoir l'articulation des trois composantes : langue, texte, processus cognitifs. De nombreux travaux seront encore nécessaires pour que l'on arrive à déterminer avec plus de précision la part respective de chacune de ces composantes dans les activités de production et de réception des textes, mais il nous semble que l'étude du style, qu'il s'agisse, pour reprendre la distinction de Spitzer, du style de la langue (*Sprachstile*) ou de la langue du style (*Stilsprache*), ne peut éviter de se pencher sur cette problématique, dès lors que c'est bien de l'emploi de la langue qu'il s'agit.

Bibliographie

- ADAM, J.-M., 1997, *Le style dans la langue*, Genève, Delachaux et Niestlé.
- ADAM, J.-M., et H. NØLKE, 1999, eds., *Approches modulaires : de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- ARIEL, M., 1990, *Assessing Noun-Phrase Antecedents*, Londres, Routledge.
- BEAUGRANDE, R. de, 1984, « Critères d'évaluation des modèles du processus de lecture », in G. Dehnière, éd., *Il était une fois...*, Presses Universitaires de Lille.
- BÉGUELIN, M.-J., 1988, « Anaphore, cataphore et mémoire discursive », *Pratiques*, 57, 15-43.
- BÉGUELIN, M.-J., 1995, « Les problèmes d'emploi du gérondif et des participiales en français contemporain », in K. Zaleska et A. Cataldi, eds, *Le Français Langue Étrangère à l'Université : théorie et pratique*, Univ. Varsovie, 243-260.
- BENVENISTE, E., 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, 17, 12-18.
- BERRENDONNER, A., 1990, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de Linguistique*, 21, 25-36.
- BERRENDONNER, A., et M.-J. BÉGUELIN, 1989, « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue Française*, 81, 99-124.
- CHAFE, W., 1994, *Discourse, consciousness, and time*, Univ. of Chicago Press.
- CHAROLLES, M., 1993, « Les plans d'organisation du discours et leur interaction », in S. Moirand et al., eds, *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, 301-314.
- CHAROLLES, M., et COMBETTES, B., 1999, « Contribution pour une analyse récente de l'analyse du discours », *Langue Française*, 121, 76-116.
- CHAROLLES, M., et COMBETTES, B., 2001, « De la phrase au discours : rupture et continuité », in C. Garcia-Debanc et al. eds., *Quelles grammaires enseigner à l'école et au collège ?*, Delagrave et CRDP Midi-Pyrénées.
- COMBETTES, B., 1998, *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- COMBETTES, B., 2000, « L'apposition comme unité textuelle et constituant phrastique : approche diachronique », *Langue française*, 125, 90-105.
- DE LANCEY, S., 1981, « An interpretation of split ergativity and related patterns », *Language*, 57, 626-657.
- DE MULDER, W., 1990, « Anaphore définie versus anaphore démonstrative : un problème sémantique ? », in G. Kleiber et J.-E. Ttyvaert, eds., *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris, 143-158.
- DRESSLER, W., 1996, « Parallelisms between Natural Textlinguistics and other components of Natural Linguistics », *Sprachtypologie und Universalienforschung*, 49, 295-311.
- DU BOIS, J. W., 1987, « The discourse basis of ergativity », *Language*, 63, 805-855.
- DURIE, M., 1994, « A case study of pragmatic linking », *Text*, 14, 495-529.

- FLEISCHMAN, S., 1991, « Discourse Pragmatics and the Grammar of Old French: A Functional interpretation of *si* and the Personal Pronouns », *Romance Philology*, 44, 251-283.
- GIVON, T., 1983, éd, *Topic Continuity in discourse: A quantitative cross-language Study*, Amsterdam, Benjamins.
- HOPPER, P., 1985, « Discourse Function and Word Order Shift: A Typological Study of the VS/SV alternation », in W. P. Lehman (ed), *Language Typology 1985*, J. Benjamins, 123-140.
- HOPPER, P. & THOMPSON, S. A., 1980, « Transitivity in grammar and discourse », *Language*, 56, 251-299.
- HOPPER, R., 1998, « Universals of narrative pragmatics: a Polynesian case study », *Linguistics*, 36, 119-160.
- KARABÉTIAN, E., 2000, *Histoire des stylistiques*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER, G., 1994, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard *vs* approche cognitive », *Langue Française*, 103, 9-22.
- LAMBRECHT, K., 1987, « On the status of SVO sentences of spoken French », in R. Tomlin (ed), *Coherence and grounding in discourse*, J. Benjamins, 217-262.
- LAMBRECHT, K., 1994, *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus and the Mental Representation of Discourse Referents*, Cambridge University Press.
- MILNER, J.-C., et F. REGNAULT, 1987, *Dire le vers*, Éd. du Seuil, Paris.
- MOLINIÉ, G., 1986, *Éléments de stylistique française*, Paris, P.U.F.
- MYHILL, J., 1992, *Typological Discourse Analysis: quantitative approaches to the study of linguistic function*, Oxford, Blackwell.
- NEVEU, F., 1998, *Études sur l'apposition*, Paris, H. Champion.
- O'DOWD, E., 1990, « Discourse pressure, genre and grammatical alignment – after Dubois », *Studies in Language*, 14, 365-403.
- PAYNE, D., 1987, « Information structuring in Papago narrative discourse », *Linguistics*, 63, 782-804.
- PAYNE, D., 1994, « OVSu *versus* Vsuo in Panare (Cariban): Do syntax and discourse match? », *Text*, 14, 581-610.
- PEREZ LORIDO, R., 1996, « On the Grammatical Domain of Gapping in Old English: Syntax and Pragmatics », *Diachronica*, 13, 319-346.
- PRINCE, E. F., 1988, « Discourse Analysis: a part of the study of linguistic competence », in *Linguistics: The Cambridge Survey*, vol. II, 164-182.
- REINHART, T., 1984, « Principles of gestalt perception in the temporal organization of narrative texts », *Linguistics*, 22, 779-809.
- RYCHNER, J., 1970, *L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu*, Genève, Droz.
- SAINT-GÉRAND, J.-P., 1995, « Style, apories et impostures », *Langages*, 118, 8-30.